



PROLONGATION DEPLOIEMENT PSC L2+MTECH

L'employeur nous présente la prolongation du déploiement de la PSC pouvant aller jusqu'au 30/10/2026 pour le Réseau Commercial et jusqu'au 31/12/2026 pour les Centre de Services en restant exactement sur les mêmes dispositifs sans compensation complémentaire !!

Suite à nos revendications voici les contreparties proposées :

<u>Réseau commercial</u>	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation des TLT à 35jrs• <u>Indemnité du Travail le samedi :</u> 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi• Primes entre 3 et 4 samedi effectués : 250€• Primes à partir de 5 samedi effectués : 400€
<u>Centres de Service</u>	<ul style="list-style-type: none">• Octroi d'1 jour de repos par tranche de 4 samedis travaillés à compter du 1er mars 2026 jusqu'au 31 décembre 2026 (<u>soit maximum 2 jours, à prendre à compter de septembre 2026 et avant fin mai 2027</u>)• <u>Indemnité du Travail le samedi</u> 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi• Primes entre 3 et 4 samedi effectués : 250€• Primes à partir de 5 samedi effectués : 400€
<u>MTECH</u>	<ul style="list-style-type: none">• <u>Indemnité du Travail le samedi</u> 150€ : samedi complet /75€ par demi-samedi• Primes entre 3 et 4 samedi effectués : 250€• Primes à partir de 5 samedi effectués : 400€

Nous nous sommes positionnés **CONTRE** cette prolongation de déploiement vu la charge de travail vu le peu de compensation et la longueur de la prolongation ; et seront réunis semaine prochaine pour nous prononcer en CSE MGEN !

Rapprochez vous de vos élus CFDT pour donner votre avis et envie sur la suite à donner grâce au sondage dans ce mail !

<u>VOTRE EQUIPE CFDT MGEN</u>			
Sandra	ZEKRI	SD 013	Déléguée Syndicale Centrale
Michèle	BOSTOEN	CDS Lille	Suppléante CSE, élue CSEC
Mélanie	MARCHAND	CDS Rennes	Titulaire CSE
Valérie	PRUNIER	CDS Montpellier	Représentante Syndicale CSE
Renny	GARAY	CDS LYON	Délégué Syndical local
Emilie	PANISSE	CDS Marseille	Représentante du Personnel